



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 24 Novembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 16 Novembre 2021.

**DELEGUES EN EXERCICE : 37**

**NOMBRE DE PRESENTS : 24**

**NOMBRE DE VOTANTS : 30**

### **Objet : Décision Modificative n°4 - Budget Général**

#### **Présents : 24**

AYMAT Pascale (Saint-André-de-Cubzac), BLANC Jean-Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), CAILLAUD Mathieu (Saint-André-de-Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint-Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas - Val-de-Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint-André-de-Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), JOLLIVET Célia (Peujard), LAVAUD Véronique (Saint-André-de-Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val-de-Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), PEROU Laurence (Saint-André-de-Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint-André-de- Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint-Gervais), TABONE Alain (Cubzac-les-Ponts), TARIS Roger (Tauriac).

#### **Absents excusés ayant donné pouvoir : 6**

BRUN Jean-Paul (Saint-Antoine - Val-de-Virvée) à LOUBAT Sylvie (Salignac-Val-de-Virvée), COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac) à BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia (Peujard), PINSTON Stéphane (Saint-André-de-Cubzac) à POUX Vincent (Saint-André-de- Cubzac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint-Laurent-d'Arce) à BLANC Jean-Franck (Teuillac), TELLIER Nicolas (Saint-André-de- Cubzac) à MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac).

#### **Absents excusés : 5**

BAGNAUD Gérard (Cubzac-les-Ponts), BERARD Francis (Prignac-et-Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virsac), FAMEL Olivier (Saint-André-de- Cubzac), MARTIAL Christophe (Val-de-Virvée).

**Absents : 2**

BELMONTE Georges (Saint André-de-Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint- Trojan).

**Secrétaires de séance : Pierre JOLY**

Vu la délibération n°2020-175 en date du 23 décembre 2020 approuvant le Budget Primitif 2021,

Vu la délibération n°2021-28 en date du 31 mars 2021, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé la Décision modificative n°01 du Budget Principal,

Vu la délibération n°2021-63 en date du 26 mai 2021, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé la Décision modificative n°02 du Budget Principal,

Vu la délibération n°2021-95 en date du 07 juillet 2021, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé la Décision modificative n°03 du Budget Principal,

Vu la délibération n°2021-103 en date du 29 septembre 2021, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé le Budget Supplémentaire,

**Considérant la nécessité d'ouvrir des crédits pour :**

- La mise en place d'un orchestre des écoles de G3C « cuivres et percussions », en fonctionnement (1305€ à l'article 6135 et 1165€ à l'article 61558) et en investissement (1 625€ à l'article 2188),
- L'acquisition d'un boîtier de télésurveillance pour les agents isolés (460€ à l'article 2188),
- L'acquisition d'un nouveau logiciel avec application cartographique permettant au Directeur des Services Techniques de saisir, envoyer et consulter les documents de chantier (900€ à l'article 6518),
- La plantation d'arbustes et de plantes sur le Rond-point de la RD 137 (5 150€ à l'article 2121),
- La pose et la fourniture de barrières sur le Parc d'Aquitaine (4 500€ à l'article 2188),
- L'octroi d'une prime pour la production d'intentions architecturales pour le projet 44 (9 000€ au 2031),

**Considérant que l'ouverture de ces crédits est équilibrée par la diminution des crédits ouverts au compte 21534, par une augmentation des crédits au 6419 et par un virement de crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :**

- D'approuver la décision modificative n°4 du Budget Général, ci-dessous.

## Décision Modificative n°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6135-311 : Locations mobilières	0,00 €	1 305,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558-311 : Autres biens mobiliers	0,00 €	1 165,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 470,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-6419-61 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €
<b>TOTAL R 013 : Atténuations de charges</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13 000,00 €</b>
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	9 630,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 630,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6518-820 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>900,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13 000,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 630,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 630,00 €</b>
D-2031-2019003-01 : Pôle Numérique Saint André	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2121-90 : Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00 €	5 150,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21534-2019002-90 : Eclairage des zones	11 105,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-311 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	1 625,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-70 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	480,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-90 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>11 105,00 €</b>	<b>11 735,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>11 105,00 €</b>	<b>20 735,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 630,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>22 630,00 €</b>		<b>22 630,00 €</b>

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac,  
Le 25 Novembre 2021.